



Assemblée générale

Distr. limitée
23 janvier 2002
Français
Original: anglais

Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement

Quatrième session

14-25 janvier 2002

Point 5 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité
sur les travaux de sa quatrième session

Projet de rapport

Vice-Président et Rapporteur : Hazem Fahmy (Égypte)

I. Introduction

Ouverture et durée de la session

1. La quatrième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a eu lieu à New York du 14 au 25 janvier 2002, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la résolution 55/213 de l'Assemblée générale. Le Comité a tenu __ séances (1re à __) ainsi que plusieurs réunions officieuses.

II. Questions d'organisation

A. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

2. L'ordre du jour de la quatrième session du Comité était le suivant :
 1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
 2. Examen des contributions au processus préparatoire de fond et à la Conférence internationale sur le financement du développement.
 3. Finalisation des conclusions et décisions de la Conférence internationale sur le financement du développement.
 4. Ordre du jour provisoire de la Conférence et autres dispositions.
 5. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session.



3. À la 1re séance, le 14 janvier, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de sa quatrième session (A/AC.257/31).

4. À la même séance, le Comité a adopté le projet d'organisation des travaux de la session, tel que modifié oralement (A/AC.257/L.10).

B. Participation

5. Les États suivants étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Equateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, îles Marshall, îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie et Zimbabwe.

6. Les bureaux et organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

7. Les institutions spécialisées et les autres organisations du système des Nations Unies ci-après étaient représentées : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Fonds international de développement agricole, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et Organisation mondiale du commerce.

8. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Banque africaine de développement, Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, Communauté des Caraïbes, Fonds commun pour les produits de base, Secrétariat du Commonwealth, Banque interaméricaine de développement,

Organisation internationale de la francophonie, Union mondiale pour la nature, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation de l'unité africaine, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Ordre souverain militaire de Malte.

9. Les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social suivantes étaient représentées : Chambre de commerce internationale [à compléter].

10. Les organisations non gouvernementales suivantes, accréditées auprès du processus préparatoire de fond et de la Conférence, étaient représentées :

[à compléter]

C. Thèmes des tables rondes ministérielles

11. À sa 1re séance, le 14 janvier, le Comité a décidé de retenir les thèmes suivants pour les deux tables rondes ministérielles conformément à la recommandation de son bureau (voir A/AC.257/33, par. 3) : « Partenariats pour le financement du développement » et « Cohérence pour le développement ».

D. Accréditations d'organisations intergouvernementales

12. À sa 1re séance, le 14 janvier, le Comité préparatoire a décidé d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les organisations intergouvernementales suivantes comme son bureau l'avait recommandé (voir A/AC.257/33, par. 8) : Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque islamique de développement, Union interparlementaire, Convention de Ramsar et Fonds de l'OPEP pour le développement international.

E. Accréditations d'organisations non gouvernementales

13. À sa 1re séance, le 14 janvier, le Comité a décidé d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les organisations non gouvernementales énumérées dans le document A/AC.257/10/Add.5, conformément à la recommandation de son bureau.

F. Accréditation d'entités ou organisations représentant des milieux d'affaires

14. À sa 1re séance, le 14 janvier, le Comité a décidé d'accréditer auprès du processus préparatoire de fond et auprès de la Conférence les entités ou organisations représentant des milieux d'affaires suivantes, conformément à la recommandation de son bureau (voir A/AC.257/30/Add.1) : Conseil des entreprises pour les Nations Unies, Eurorient, Kreditanstalt für Wiederaufbau et Global Champions.

G. Documentation

15. La liste des documents dont le Comité était saisi à sa quatrième session figure en annexe.

II. Débat inaugural de haut niveau

16. À la 1re séance, le 14 janvier, le Coprésident, M. Shamshad Ahmad (Pakistan), a fait une déclaration.

17. À la même séance, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a prononcé une allocution devant les membres du Comité.

18. Également à la même séance, des déclarations ont été faites par M. Trevor Manuel, Ministre sud-africain des finances et Envoyé spécial du Secrétaire général à la Conférence; Mme Eveline Herfkens, Ministre néerlandaise de la coopération pour le développement; Mme Gun-Britt Andersson, Secrétaire d'État suédoise à la coopération pour le développement; M. Miguel Hakim, Sous-Secrétaire mexicain aux affaires extérieures chargé de l'économie et de la coopération.

19. Des déclarations ont été faites à la même séance par le Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce, le Vice-Président de la Banque mondiale et un représentant du Fonds monétaire international.

20. À la même séance, le représentant de l'Argentine a fait une déclaration.

21. À la même séance, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement a fait une déclaration.

22. À la même séance, des déclarations ont été faites par le Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale et le Directeur exécutif de l'Institut du tiers monde (organisation non gouvernementale).

III. Examen des contributions au processus préparatoire de fond et à la Conférence

23. Le Comité a examiné le point 2 de son ordre du jour à sa 2e séance, le 14 janvier. Il était saisi des documents suivants :

a) Note du Secrétariat relative à la Déclaration ministérielle issue de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (A/AC.257/34);

b) Lettre datée du 19 novembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/56/7);

c) Lettre datée du 10 janvier 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/AC.257/35);

d) Note du Secrétaire général transmettant des notes techniques sur des questions intéressant la Conférence (A/AC.257/27 et Add.1 à 10);

e) Rapport de la réunion interrégionale sur le financement du développement, organisée par les commissions régionales (Mexico, 14 et 15 janvier) (A/AC.257/CRP.2).

24. À la 2e séance, le Coprésident, M. Shamshad Ahmad (Pakistan), a fait une déclaration.

25. À la même séance, une déclaration a été faite par le représentant du Soudan.

26. Ce point n'a fait l'objet d'aucune proposition ou décision.

IV. Finalisation des conclusions et décisions de la Conférence

27. Le Comité a examiné le point 3 à ses 2e à 4e séance et à sa __ séance, les 14, 15 et __ janvier 2002. Il était saisi des documents suivants :

a) Projet révisé de conclusions et décisions établi par le Facilitateur (A/AC.257/32);

b) Observations relatives au projet révisé du Facilitateur et propositions présentées par les entités représentant des milieux d'affaires suivantes dans la perspective de la Conférence internationale sur le financement du développement : Chambre de commerce internationale, Conseil des entreprises pour les Nations Unies, Money Matters Institute, Renaissance Strategy, Samuels Associates et Forum économique mondial (A/AC.257/CRP.1).

28. À la 2e séance, le 14 janvier, le Facilitateur, M. Mauricio Escanero (Mexique) a présenté le projet révisé de conclusions et décisions figurant dans le document A/AC.257/32.

29. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants du Venezuela (au nom des États membres du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Espagne [au nom des États membres de l'Union européenne, des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est associés à l'Union (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie) et des autres États associés (Chypre, Malte et Turquie)], des États-Unis d'Amérique, du Bangladesh (au nom des pays les moins avancés), du Japon, de la Mongolie (au nom des pays en développement sans littoral), de la Bulgarie, du Honduras, de la Jordanie, du Saint-Siège, de la République de Corée, de la Fédération de Russie, de l'Algérie et de la Pologne.

30. À la même séance, la Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme a fait une déclaration.

31. À la même séance, les représentants de l'Organisation internationale du Travail et du Centre du commerce international ont fait des déclarations.

32. Toujours à la même séance, l'observateur de la Fédération mondiale des villes jumelées (organisation non gouvernementale) a fait une déclaration au nom de l'Assemblée mondiale des villes et des autorités locales.

33. À la 3e séance, le 15 janvier, le Secrétaire général adjoint de l'OCDE a fait une déclaration.

34. À la 4e séance, le 17 janvier, les membres du Comité ont entendu une déclaration de M. David Aptsiauri, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Géorgie.

35. À la même séance, le Secrétaire exécutif de la CEPALC a fait une déclaration.

[À compléter]

V. Ordre du jour provisoire de la Conférence et autres dispositions

[À compléter]

VI. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session

[À compléter]

Annexe

Liste des documents dont le Comité était saisi à sa quatrième session

[À compléter]
